**Zeitschrift:** La vie musicale : revue bimensuelle de la musique suisse et étrangère

**Herausgeber:** Association des musiciens suisses

**Band:** 1 (1907-1908)

**Heft:** 15

**Rubrik:** Société de gymnastique rythmique

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE RYTHMIQUE

# REVUE DE LA PRESSE

Deux intéressants articles sur la méthode Jaques-Dalcroze ont paru, à quelques mois d'intervalle, dans la *Lehrerinnen-Zeitung* de Berne. Leurs auteurs, qui suivent toutes deux les classes de gymnastique rythmique organisées en cette ville par notre collègue de Genève, Mle Morand, résument les impressions qu'elles ont recueillies lors d'une conférence de M. Jaques-Dalcroze (article de Mle Ziegler, 45 mai 1907) ou pendant le dernier cours normal (article de Mle Schaffer, 15 février 1908); et cela nous vaut, après un compte-rendu vif et pittoresque, relevé d'aperçus personnels, un exposé plus systématique et plus objectif, qui aboutit à des conclusions pratiques plus nettes.

De la conférence où elle assistait Mile Ziegler a emporté cette conviction, sans doute corroborée dès lors par l'expérience, que la gymnastique rythmique ne constitue pas seulement un moyen admirable d'éducation musicale, mais qu'elle présente encore à d'autres égards des avantages fort divers.

Pour l'hygiène du corps :

Toutes les parties du corps y sont mises à contribution avec énergie et persistance, sans que pourtant on en surmène aucune ; les muscles sont fortifiés dans toutes les directions ; la cage thoracique est élargie par le moyen d'ingénieux exercices respiratoires, la circulation du sang est régularisée sans dommage pour l'activité du cœur... Mais c'est par ses effets sur les nerfs moteurs que la gymnastique rythmique se révèle supérieure à d'autres systèmes ; l'immédiateté avec laquelle l'individu doit traduire en acte toute excitation de ses nerfs sensitifs est de la plus grande importance.

Pour l'éducation du caractère :

Se rendre maître, jusqu'à complète automatisation, des mouvements les plus compliqués, cela exige à la fois une force de volonté considérable et une soumission absolue aux lois du rythme — deux conditions qui, par leur réunion, doivent exercer sur le caractère une action des plus favorables, et c'est l'école de la liberté disciplinée.

Pour la culture esthétique enfin — et ici  $M^{Ile}$  Ziegler, ayant évoqué quelques images plastiques figurées par les jeunes filles qui accompagnaient le conférencier, ajoute simplement : « Voyez vous-mêmes, mais voyez avec des yeux altérés de beauté. »

Quant aux considérations que comporte le sujet dans ses rapports à la musique, elles sont trop familières à nos lecteurs pour que nous les reproduisions à cette place. Toutefois, puisque Mile Schaffer y insiste dans son exposé et que, professionnelle de l'enseignement gymnastique, elle émet des doutes sur sa compétence en matière de pédagogie musicale, elle nous permettra de prévenir l'unique malentendu que pourrait faire naître une expression ambiguë, en lui rappelant ce principe de notre maître : qu'il y a lieu, dans les cas normaux, d'éduquer la conscience du rythme avant la conscience de la sonorité, d'abord parce que l'enfant acquiert le gouvernement de ses mouvements plus tôt que celui de sa voix, ensuite parce que sa voix se développera d'autant mieux qu'il aura mieux appris à respirer, c'est-à-dire à connaître et à employer les ressources d'un appareil qui rentre dans le département du système musculaire.

Du point de vue de la gymnastique, Mlle Schaffer résume ainsi son opinion sur la méthode Jaques-Dalcroze : « rien de négligé, rien non plus de trop spécialisé, mais une culture harmonique et intégrale du corps. » Elle en signale les qualités esthétiques et morales : d'une part la vertu de discipline, de l'autre le caractère d'idéalisme; et, se préoccupant de son introduction dans l'enseignement public, conseille un procédé qui perfectionnerait celui dont on s'est avisé depuis l'automne dernier à Berne, où la gymnastique rythmique, grâce aux efforts de nos collègues de la S. G. R., MM. Hœchle et Schweingruber, a été incorporée aux leçons de chant bihebdomadaires dans l'école secondaire des garçons :

Ce qui me paraîtrait le plus rationnel, ce serait que les leçons de gymnastique vinssent en aide aux leçons de musique; dans les premières on ferait une place à l'enseignement par le rythme en le substituant aux « exercices libres » qui sont prescrit dans l'intervalle des exercices avec engins (lesquels garderaient leur rang); dans les secondes on appliquerait la partie proprement musicale de la méthode.

Notons que, de son côté, M<sup>lle</sup> Ziegler cite une autorité qui, dans les *Monats-blätter für Turnen*, se plaint de ce que les « exercices d'ordre » font perdre un temps précieux pour le développement du corps, et c'est à leur place qu'elle souhaiterait intercaler l'enseignement par le rythme dans le plan de la leçon — bien convaincue d'ailleurs qu'en l'état actuel il ne lui sera fait entière justice que dans des établissements spéciaux (conservatoires, etc...) ou sous forme de cours privés.

Mais où trouver des professeurs compétents? Voici le rêve de M<sup>11</sup>e Schaffer:

Nous introduisons d'abord la méthode dans les séminaires d'instituteurs où professent des spécialistes (qui sans doute, dans la pensée de l'auteur, auront été se former à l'école de M. Jaques-Dalcroze). Pendant son temps d'études le futur régent est initié à la méthode, il la pratique sous une direction compétente, de manière qu'il soit en état de l'introduire dans l'école où il sera nommé. Au programme de la gymnastique pour nos trois premières années scolaires figurent des jeux — et voilà une place toute prête pour l'enseignement par le rythme; pendant la même période les élèves apprennent à chanter d'après l'oreille et, dès la quatrième année, d'après les notes (sans que l'autre procédé soit abandonné): rien ne s'oppose, dans les leçons de chant ainsi comprises, à l'emploi de la méthode de musique qui complète celle de gymnastique rythmique. Que l'on continue de la sorte pendant les six années du degré moyen et supérieur, tant dans les heures de chant que dans celles de gymnastique, et dites si l'on n'a pas le droit de compter sur des résultats magnifiques, si l'on ne se sent pas mordu soi-mème du désir de retourner à l'école pour bénéficier d'une pareille aubaine !... Tel mon rêve d'avenir. Quand deviendra-t-il réalité?

Changement d'adresse. — M. GODET (ROBERT), président de la S. G. R., prie ses collègues de vouloir bien, jusqu'à nouvel avis, lui adresser à Neuchâtel, 3 Rue St-Honoré, toutes communications d'un caractère personnel, et faire tenir celles qui concerneraient la S.G.R. au secrétaire de cette dernière, M. FURER (CHRISTIAN), 34 Faubourg de l'Hôpital, à Neuchâtel également.

# CALENDRIER MUSICAL

1er Avril	Lausanne, M. du P., conc. symph. (M. Pollak, violon).
2 »	St-Gall, concert d'abonnement (M. A. Hadwiger, ténor).
3 »	Lausanne, récital Blanchet, pianiste.
4 »	Berne, Cæcilienverein, Les Saisons, Haydn.
5 ))	Travers, Temple, Sept Paroles, Haydn.
	Morges, Temple, chorales (Mme Debogis-Bohy).
	Berne, Cæcilienverein, Les Saisons, Haydn.
. 6 »	La Chaux-de-Fonds, Chorale mixte.
	St-Gall, musique de chambre, Quatuor Studer.
7 »	Zurich, 5me concert symphonique populaire.
8 »	Vevey, Théatre, concert Roget.
	Bâle, concert symphonique populaire.
	Lausanne, M. du P., Mlle Burgmeier, alto, M. Andrzejowski, violoniste,
	Chœur de M <sup>lle</sup> de Gerzabek.
11 »	Aarau, Saalbau, Passion selon St-Matthieu.
12 »	Aarau, Saalbau, Passion selon St-Matthieu.
	St-Gall, Frohsinn, Israël en Egypte, Händel.
15 »	Lausanne, M. du P., M. J. Nicati, M. Pychenoff, violon; M <sup>me</sup> Zielinska, harpiste.
17 »	Lausanne, Cathédrale, concert spirituel (M. Harnisch).
	Zurich, Gemischter Chor, Messe en si mineur.
17 et 18	Genève, St-Pierre, Chant sacré. Passion selon Saint Jean.
24 »	Lausanne, début de la saison d'opéra (Faust).
	Zurich, concert symphonique populaire.
25 »	» Chapelle russe Slaviansky.
29 »	Lausanne, Théâtre, Chapelle russe Slaviansky.